www.cc-erstein.fr

Interco MAG

Communauté de Communes du Canton d'Erstein

N°4 - Janvier 2019

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Benfeld, Bolsenheim, Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Erstein, Friesenheim, Gerstheim, Herbsheim, Hindisheim, Hipsheim, Huttenheim, Ichtratzheim, Kertzfeld, Kogenheim, Limersheim, Matzenheim, Nordhouse, Obenheim, Osthouse, Rhinau, Rossfeld, Sand, Schaeffersheim, Sermersheim, Uttenheim, Westhouse, Witternheim

P.2 Editorial

P.3 Chiffres clés

P.4 à P.7 Infrastructures & Communications

P.8 à P.9 Retours sur : Vélo Gourmand Ried en fanfares

P.10 à P.12 Les Brèves

ÉDITORIAL

Chaque passage d'une année à l'autre nous invite à dresser un bilan de celle qui s'est achevée et de dégager des perspectives pour les suivantes.

Notre intercommunalité a consolidé le travail de structuration engagé et d'harmonisation des compétences, tout en contribuant à la réussite de deux manifestations qui ont connu un très grand succès populaire : la rencontre des Fanfares de France à Huttenheim et le Vélo Gourmand avec plus de 20 000 visiteurs !

Au fil des numéros, ce magazine nous permet de vous rendre compte de nos actions dans les différents champs de compétences.

La présente édition s'intéresse à des questions à forts enjeux pour nombre d'entre vous, particuliers et acteurs économiques. Il s'agit de la mobilité et de l'accès aux réseaux numériques.

Transport à la demande, ligne de bus transfrontalière reliant Erstein à Lahr via Gerstheim, aménagements cyclables, parcs de stationnement des gares ou encore développement du réseau Très Haut Débit avec la fibre, sont autant d'actions concrètes pour faciliter les déplacements et les échanges de données au quotidien. Nous entendons répondre à cette forte préoccupation dans une démarche de développement durable, exigeante, ce qui nous conduit à élaborer en concertation avec différents partenaires, un Plan Climat à l'échelle de notre territoire.

Que cette année vous offre également, pour vous et vos proches, l'occasion de réaliser vos projets et de partager de petits et grands moments de bonheur.
Belle année à vous, vive 2019,

Jean-Marc WILLER
Président de la CCCE
Maire d'Erstein

CHIFFRES CLÉS : Infrastructures et Communications

Les aménagements cyclables sur le territoire de la CCCE :

Plus de **35 Km** d'itinéraires cyclables existants

7 Km d'aménagements cyclables en projet

Le dernier aménagement réalisé relie les communes de **Diebolsheim à Friesenheim**

9 Communes d'ores et déjà équipées en Très Haut Débit :
Limersheim, Matzenheim, Huttenheim, Sermersheim, Nordhouse, Osthouse, Westhouse, Herbsheim, Witternheim

3 Communes concernées par le déploiement de la fibre optique en 2019 :
Bolsenheim, Uttenheim et Sand

CCCE désservie par **5 gares**

Sur la ligne TER reliant **Strasbourg à Mulhouse**

TROIS QUESTIONS À ...

Mme Marianne Horny-Gonier, Vice-Présidente en charge des Transports et Energies

L'aménagement entre Diebolsheim et Friesenheim a été mis en service dernièrement. Pourriez-vous nous préciser à quelle échéance les prochains tronçons seront opérationnels ?

Je suis bien évidemment satisfaite de la réalisation de la 1ère tranche de ce programme, engagé par la CC du Rhin avant la fusion. Je ne peux que comprendre les impatiences des habitants s'agissant de la poursuite du programme. Nous espérons pouvoir engager les travaux sur le tronçon Friesenheim-Rhinau très prochainement et que le 3ème tronçon : Daubensand-Obenheim-Gerstheim puisse être réalisé dans la foulée. Nous y travaillons, étant entendu que ce type de projet nécessite énormément de démarches et de concertations.

Pouvez-vous nous préciser les contraintes particulières à ce type d'opération ?

Au delà des réglementations, notamment environnementales et de sécurité routière qui s'imposent, une des difficultés majeures réside dans le fait que la collectivité ne dispose pas toujours de la maîtrise foncière sur l'ensemble du tracé. Obtenir l'accord des différents propriétaires fonciers s'avère souvent complexe, ce qui peut entraîner d'importants retards. C'est notamment le cas lorsqu'une même parcelle appartient à plusieurs propriétaires qu'il faut au préalable bien identifier et informer dûment de notre démarche. La difficulté est encore plus grande lorsque ceux-ci résident à l'étranger.

Avez-vous d'autres projets d'aménagements cyclables ?

Une réflexion est menée sur le renforcement du maillage existant et de ses connexions avec les réseaux qui relèvent du Département ou des collectivités voisines. Un programme pluriannuel d'investissement sera défini au courant de l'année 2019. Dans un souci de bonne gestion, il convient de définir les bons tracés, qui réduisent autant que possible la consommation foncière et les ouvrages d'art (ponts, passerelles) souvent coûteux et qui nécessitent de l'entretien. En effet, une piste cyclable, ce n'est pas que de l'investissement ; ces aménagements supposent également de l'entretien et un suivi. Avec mes collègues, nous réfléchissons à la manière d'optimiser au mieux ces interventions sur le terrain, avec comme priorité la sécurité des utilisateurs.

M. Pascal Nothisen, Vice-Président en charge du Très Haut Débit et de la Communication

Les communes qui disposent actuellement d'un réseau câblé seront-elles également concernées par le déploiement de la fibre optique ?

Confié par la Région à l'entreprise ROSACE, le déploiement de la fibre optique concerne les communes « déficitaires » qui ne disposaient pas encore du Très Haut Débit. D'ici 2021, 700 communes d'Alsace seront reliées à la fibre optique, dont 19 sur la communauté de communes. Dans les communes qui bénéficient déjà du Très Haut Débit via un réseau câblé (Erstein, Benfeld et ancienne CC du Rhin), ce n'est qu'à l'échéance des conventions liant la collectivité avec le câblopérateur que la fibre pourra prendre le relai. Des pistes sont cependant à l'étude pour accélérer le déploiement sur ces secteurs.

Pourquoi la poursuite des investissements dans le très haut débit est-elle nécessaire ?

Même si l'offre actuelle de haut débit ADSL permet de répondre aux besoins d'un grand nombre d'utilisateurs, il y a des secteurs moins pourvus, et surtout il s'agit de ne pas se laisser dépasser par l'évolution technologique. Il faut garantir autant que possible des débits élevés pour que l'aménagement numérique du territoire reste compatible avec les applications et les utilisations futures, de plus en plus gourmandes en débit.

Quelles sont les caractéristiques de l'offre proposée par Rosace, par rapport aux réseaux existants ?

S'inscrivant dans une mission de service public et de développement du territoire, l'offre Rosace est la meilleure solution numérique pour l'avenir, tant en termes de pérennité que de débit : la technologie fibre FTTH permet jusqu'à 1 gigabit/seconde. Concernant les offres disponibles, tous les fournisseurs d'accès internet nationaux ne sont malheureusement pas encore présents, mais cela évolue. Tous les renseignements sont disponibles, commune par commune, sur le site www.rosace-fibre.fr

ZOOM SUR UN DOMAINE D'ACTION DE LA CCCE

INFRASTRUCTURES et COMMUNICATIONS
Des équipements au service de tous les habitants

Les aménagements cyclables sont des équipements qui concourent à l'attractivité du territoire et au bien-être de ses habitants. Voici un zoom sur les interventions de la communauté de communes en la matière.

Des aménagements cyclables, pour se déplacer à vélo en toute sécurité

Qu'ils soient empruntés pour le tourisme, les loisirs ou pour des déplacements utilitaires, les aménagements cyclables constituent un atout essentiel pour sécuriser les déplacements entre les communes et offrir une alternative aux déplacements motorisés.

Actuellement, plus de 35 km d'aménagements cyclables serpentent le territoire. En plus de la piste qui longe le canal du Rhône au Rhin, plusieurs aménagements cyclables ont été créés par les communautés de communes entre autres (cf. carte ci-dessous).

Ces aménagements peuvent avoir des typologies différentes en fonction du contexte de leur implantation : piste en site propre, chemin partagé ou bande cyclable.

A l'instar de l'aménagement reliant Diebolsheim à Friesenheim (1,3 km) aménagé fin 2018, plusieurs projets sont en cours afin de compléter le maillage existant.

Il s'agit notamment des liaisons :

- Friesenheim – Rhinau (1,8 km)
- Obenheim – Gerstheim (3,3 km)
- Carrefour de la RD124 - Daubensand (1,3 km)

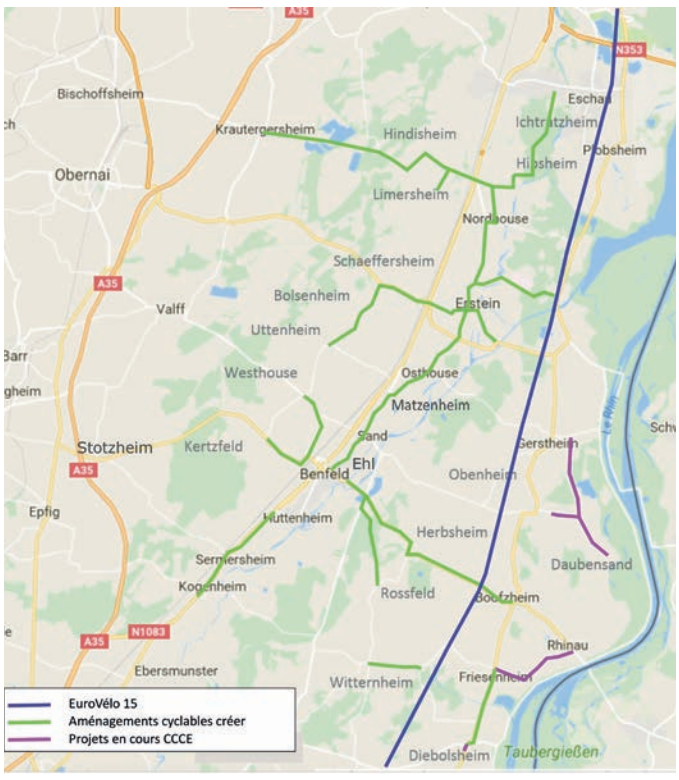

Le coût prévisionnel de réalisation de ces équipements est évalué à 1,2 millions d'euros.

Du projet à la réalisation, la démarche passe par différentes étapes et peut durer 2 à 3 ans :

➲ étude de faisabilité : 3 à 6 mois

➲ validation politique et inscription au budget

➲ négociation et acquisitions foncières : 12 à 18 mois

➲ études d'impact et de maîtrise d'oeuvre : 4 à 6 mois

➲ travaux : 1 à 4 mois.

Les différents types d'aménagements cyclables

En site propre :
Piste réservée uniquement aux vélos et à leurs utilisateurs.

En chemin partagé :
Cheminement partagé entre exploitants agricoles et cyclistes, par le biais de conventions avec les associations foncières locales, pour limiter les acquisitions foncières.

En bande cyclable :
Aménagement cyclable au niveau de la chaussée, réservé aux cyclistes.

TRANSPORT & INFRASTRUCTURES

Le Transport à la Demande

Le Transport À la Demande (TAD) est un service de transport en porte à porte destiné aux personnes de plus de 60 ans, et de moins de 60 ans sous réserve de conditions [1].

Le TAD est un service disponible pour différents types de déplacements :

- médecin, courses, restaurant, démarches administratives, visite à des amis, ...
- des déplacements au sein des 28 communes membres de la CCCE.

Comment faire pour en bénéficier ?

1. **Inscrivez-vous** auprès de la Communauté de Communes afin de pouvoir bénéficier du service.
2. **Téléchargez, complétez et renvoyez la fiche d'inscription** du TAD.
3. **Téléphonez au 0810 000 352** (prix d'un appel local), en précisant que vous appelez dans le cadre du service TAD et convenez du lieu de départ, de la destination et de l'horaire de prise en charge. La réservation du TAD est possible du lundi au samedi, de 8h à 17h30. Au plus tard la veille du trajet ou le samedi avant 12h, pour le lundi.
4. **A l'arrivée du véhicule**, payez et signez le titre de transport qui vous sera remis par le chauffeur.
5. **Laissez-vous conduire !**

Le service fonctionne du lundi au samedi, de 8h à 18h. Il n'est pas actif les dimanches et jours fériés.
Le coût du trajet est de 3 €/personne. La différence entre le prix réel de la course et votre participation est prise en charge par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et par la Région Grand Est.

[1] Sur justificatif pour les personnes à mobilité réduite (possibilité de réserver un véhicule adapté), les demandeurs d'emplois et les personnes bénéficiant des minimas sociaux.

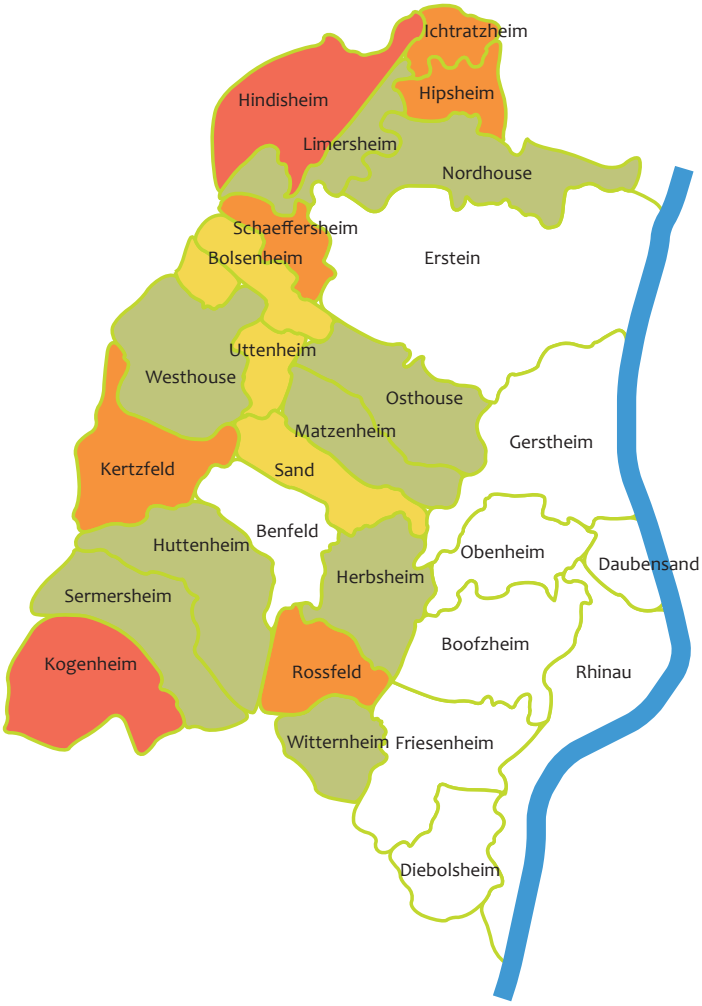

Déploiement de la fibre optique

Ce déploiement suit son court. Il est financé par l'Etat, la Région Grand Est, les Départements et la CCCE. Il est assuré par l'entreprise Rosace.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site: www.rosace-fibre.fr

- Déploiement effectué
- Déploiement 2019
- Déploiement 2020
- Déploiement 2021
- Tranche conditionnelle *(pour les communes déjà desservies par le câble)*

Isoler : oui, mais avec quels matériaux ?

FAIRE AVEC INFO→ ÉNERGIE GRAND EST

Pour faire des économies d'énergies significatives dans un logement, l'isolation est le point le plus important. Après avoir déterminé les priorités de travaux à réaliser, il faut encore trouver un artisan et surtout choisir un produit d'isolation. Qu'ils soient biosourcés, minéraux ou synthétiques, les différents matériaux ont leurs propres caractéristiques et sont plus ou moins adaptés selon la situation : paroi à isoler, bâti ancien, contrainte d'espace, lutte contre la chaleur sous les combles en été…

Le guide des matériaux isolants, publié par la Région Grand Est et l'ADEME, détaille les caractéristiques techniques, ainsi que les avantages et inconvénients de différents produits. Ce guide est disponible en téléchargement sur le site climaxion.fr ou à l'Espace Info Energie* du Canton d'Erstein. La conseillère est à votre disposition pour vous aider à comparer les solutions et les techniques d'isolation. Elle pourra également vous renseigner sur les dispositifs d'aides financières comme le crédit d'impôt, les primes énergies ou l'isolation à 1€ par exemple.

Informations et renseignement au 03 88 59 86 27 ou par mail à infoenergie@cc-erstein.fr

**L'Espace Info Energie est un service public de la CCCE, l'ADEME et la Région Grand Est, offrant du conseil indépendant et gratuit sur les économies d'énergie dans l'habitat.*

SMICTOM d'Alsace Centrale : Généralisation de la collecte en apport volontaire des biodéchets

Le SMICTOM d'Alsace Centrale mettra à disposition des habitants des communes qu'il dessert un dispositif de collecte des biodéchets en apport volontaire à partir du 2ème semestre 2019.

En Alsace Centrale, les biodéchets étaient séparés des autres déchets du bac gris et compostés dans une installation du SMICTOM, qui aujourd'hui est vétuste et à l'arrêt. Les déchets collectés dans le bac gris sont donc détournés vers des sites de stockage et d'incinération extérieurs à l'Alsace Centrale, avec des surcoûts importants. **Les biodéchets représentant 48 % de ces bacs gris.**

Depuis août 2018, six sites pilotes expérimentent un nouveau dispositif. Les foyers témoins stockent leurs biodéchets avant de les déposer dans des bornes d'apport volontaire. L'expérience montre que ces foyers apportent d'importantes quantités de biodéchets, évitant ainsi une incinération coûteuse et inutile. **Les biodéchets collectés sont valorisés par méthanisation à Ribeauvillé, pour produire de l'énergie ainsi qu'un précieux engrais pour les cultures agricoles.**

Le SMICTOM généralisera la collecte des biodéchets par apport volontaire à l'ensemble des foyers, entre juin et décembre 2019.

Près de la moitié des déchets aujourd'hui incinérés pourront ainsi être valorisés et permettront d'enrichir nos terres agricoles. L'enjeu financier est important : **1 kg de biodéchets compostés ou méthanisés coûte deux fois moins cher qu'1 kg de déchets incinérés.**

Toutes les informations complémentaires se trouvent sur le site internet : www.smictom-alsacecentrale.fr

Une borne d'apport volontaire

Un automne riche en manifestations !

Rencontre nationale de l'Union des fanfares de France

12 formations composées de **400 musiciens**

120 bénévoles

Des concerts dans **5 communes du Grand Ried** : Benfeld, Ebersmunster, Gerstheim, Hipsheim, Huttenheim

600 spectateurs à Huttenheim lors du concert de la musique des Sapeurs-Pompiers de Paris, le samedi 20 octobre

VÉLO GOURMAND

DIMANCHE 30.09.18 10H - 17H
SONNTAG 10-17 UHR

Boucle **transfrontalière de 50 km**
8 communes traversées
15 places festives
Plusieurs **centaines de bénévoles** mobilisés
20 000 visiteurs !

Le Grand Ried
L'Alsace vous révèle sa vraie nature

Et un **trophée du Challenge de l'Inititative Touristique 2018** !

Quand a lieu le marché aux puces dans la commune voisine ? Où aura lieu le prochain don du sang ? Des idées de sorties à deux pas de chez vous pour le week-end prochain ? Voici où retrouver toutes ces informations ...

Toutes les manifestations

Le site internet de la CCCE : www.cc-erstein.fr

En page d'accueil, sur la gauche des «Focus sur ...», se trouve l'agenda qui répertorie l'ensemble des manifestations qui se déroulent sur les 28 communes membres de la CCCE. En cliquant sur «voir tous les rendez-vous», une recherche par mots clés ou par date vous est proposée.

L'Office de Tourisme du Grand Ried

Toutes les informations sont accessibles en vous rendant sur le site internet www.grandried.fr ou directement dans un des bureaux d'accueil de Benfeld, Erstein ou Rhinau.

Formation pour les Aînés : Conduire plus longtemps en toute sécurité !

Suite au succès des formations organisées en 2018, la communauté de communes, en partenariat avec l'association AGIR abcd vous propose de nouveaux cycles de formation.

Adressées aux aînés, ces formations ont pour objectif de : «Conduire plus longtemps, en toute sécurité».

Les thèmes abordés seront les suivants :

- Actualisation des connaissances du code de la route et des règles de circulation ;
- Test de connaissance et d'auto-évaluation interactifs ;
- La santé au volant (vue, audition, alcool, drogue et sécurité routière).

Ces formations auront lieu dans les locaux du siège administratif de la CCCE, à savoir à la Maison Intercommunale des Services, (hémicycle) à l'adresse suivante : 1 rue des 11 communes à BENFELD.

Deux cessions seront programmées les mardis :

- 26 février et 5 mars à 8h30
- 26 mars et 2 avril à 8h30

Informations pratiques :
La participation est obligatoire pour l'ensemble des cycles.
Les ateliers sont payants : 10€/pers. à régler le 1er jour à l'intervenant pour l'ensemble des cycles. La CCCE prend en charge le reliquat du coût total de la formation.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour toute inscription à l'une des deux sessions, contactez la CCCE au 03 88 74 50 00 ou par mail : guichetunique.enfance@cc-erstein.fr.

Tremplin des jeunes artistes

Le Lions Club de Benfeld Erstein organise en février 2019 un casting de jeunes talents pour la soirée caritative du 27 avril 2019.

Si vous avez entre 10 et 22 ans, inscrivez-vous dès maintenant et jusqu'au 31 janvier 2019 pour le casting du 4ème «Tremplin des jeunes artistes».
Les catégories suivantes sont représentées : danse, chant, musique, cirque, magie, humour, etc…
Pour toute inscription et/ou information, contacter le Lions Club par mail : jeunes.artistes@lions-benfeld-erstein.org ou via le site internet :
www.lions-benfeld-erstein.org.

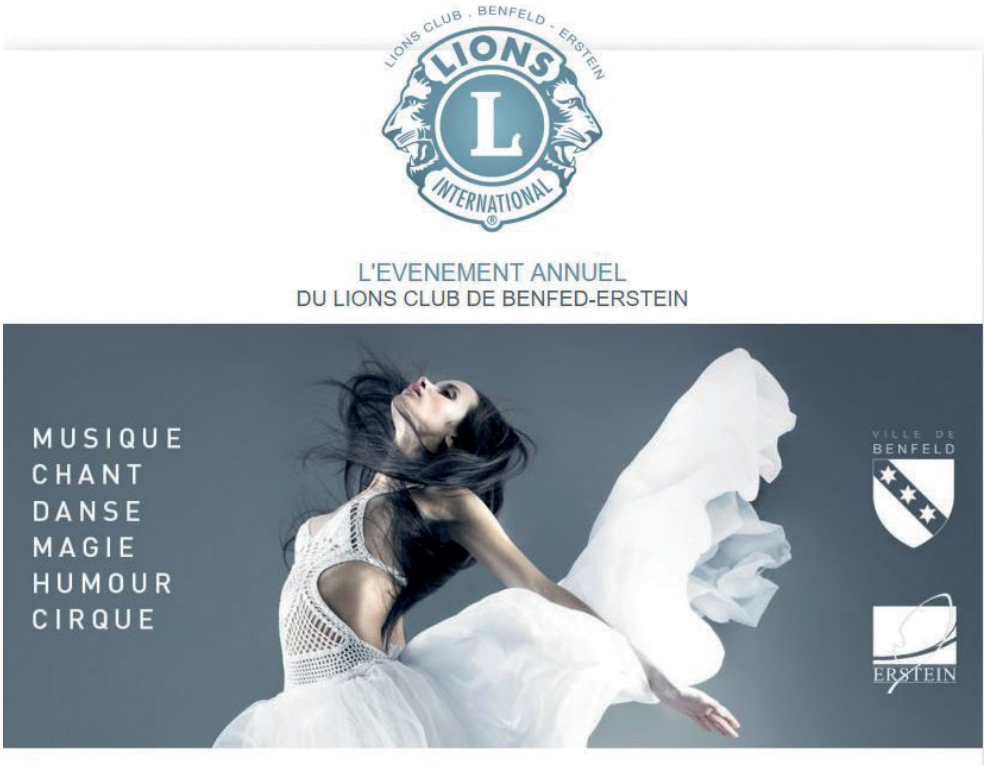

Conseil de développement : des idées et propositions pour l'aménagement et le développement du territoire

Après l'appel lancé via le dernier journal intercommunal et sur le site internet de la CCCE, 16 habitants du territoire ont candidaté pour siéger au conseil de développement.

La composition du conseil de développement a été validée par le Président Jean-Marc WILLER en décembre dernier. Ils seront ainsi 15 membres bénévoles issus de la société civile à siéger, répartis dans différents collèges :

- Economie et attractivité
- Environnement et Cadre de vie
- Participation à la société et à la citoyenneté

L'installation de ce conseil est prévue pour ce début d'année 2019. Il se réunira ensuite régulièrement jusqu'à son renouvellement, lors du prochain mandat des conseillers communautaires, en 2020.
Pour rappel, le principal objectif poursuivi par la mise en place de ce conseil de développement est d'**apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales.**

Un Plan Climat Air Energie Territorial pour la CCCE

La Communauté de communes du Canton d'Erstein s'engage dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

La mise en place des PCAET est confiée aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants.
Le Plan Climat représente un outil de planification stratégique et opérationnel qui prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie. Il doit répondre à des objectifs nationaux inscrits dans la Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV – voir encadré) à l'horizon 2030, concernant la consommation énergétique, les gaz à effet de serre et les énergies renouvelables.
Les objectifs du PCAET sont les suivants :

- impulser des actions de lutte contre le changement climatique ;
- s'adapter aux effets déjà visibles de ce changement, en impliquant tous les acteurs du territoire : collectivités, entreprises, citoyens, associations, ...

La première phase du PCAET, en cours depuis la fin de l'année 2018, est un diagnostic de territoire qui a pour vocation d'identifier les postes de consommation énergétique finale du territoire (logement, industrie, transport, etc…), ainsi que les sources d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques.
Le diagnostic va également permettre de mettre en lumière le potentiel d'énergies renouvelables à développer sur le territoire.
Une fois ce diagnostic validé, suivront la définition d'une stratégie territoriale et la construction d'un plan d'actions pluriannuel. Les axes traités aboutiront au soutien et à la mise en œuvre d'actions concrètes pour :

- réduire les gaz à effet de serre responsables des bouleversements climatiques ;
- atteindre une nécessaire sobriété énergétique
- améliorer la qualité de l'air ;
- augmenter fortement la production d'énergies renouvelables à l'échelle de la communauté de communes.

Les objectifs nationaux inscrits dans la « Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte » à l'horizon 2030 :

- **Réduction de 40% des émissions de Gaz à Effet de Serre** par rapport à 1990
- **Réduction de 20% de la consommation énergétique finale** par rapport à 2012
- **32% d'énergies renouvelables** dans la consommation finale d'énergie

Document imprimé sur un papier 100 % recyclé

Directeur de publication : Jean-Marc WILLER - Conception : Communauté de Communes du Canton d'Erstein - Crédits photos : CCCE ; I. Hipp ; D. Lett ; J. Wolfarth
Impression : Imprimerie Deppen, Erstein - Tirage : 22 300 exemplaires.